

Eric de Rothschild

« JE CROIS À L'ACTION SOCIALE JUIVE, JE DONNE À LA FONDATION CASIP-COJASOR »

Lev Hair - LePtitHebdo : Monsieur le Président, allons droit au but : l'impôt de solidarité sur la fortune intéresse la Fondation CASIP-COJASOR !

Eric de Rothschild : Nous vivons malheureusement une époque dramatique. 20 000 personnes en difficulté attendent de notre Fondation une aide quasi-quotidienne. Leur nombre augmente. Des gens, qui étaient en relativement bonne situation, se trouvent au chômage. Nous devons mobiliser nos forces et nos forces, ce sont nos équipes mais aussi nos donateurs fidèles qui nous permettent d'employer ces équipes !

LVH-LPH : La communauté juive n'a-t-elle pas toujours fait preuve de solidarité et de générosité ?

Eric de Rothschild : Oui, plus que toute autre, c'est une formidable tradition de nos communautés qui même étonne et fait l'admiration de bien de non juifs quand ils apprennent l'étendue de ce que nous faisons. Et je suis particulièrement heureux que par sa politique de réductions d'impôts tant sur le revenu que sur la fortune, le gouvernement non seulement encourage, mais aussi récompense ceux qui depuis toujours font leur devoir d'entraide et de solidarité et qui maintenant, peuvent même faire plus. Mais cela durera-t-il ?

LVH-LPH : Vous préconisez que les donateurs choisissent la Fondation CASIP-COJASOR, pourquoi elle ?

Eric de Rothschild : Agréée par le Conseil d'Etat, notre Fondation, dont l'origine, au-delà du Comité de bienfaisance ancêtre du CASIP, remonte à la création du Sanhédrin en 1809, est un repère central de l'action sociale communautaire, tant pour les personnes aidées que pour les institutions publiques et privées. Dans la crise sociale énorme à laquelle nous sommes confrontés, il faut des moyens en rapport. Par son professionnalisme, sa connaissance des réseaux, ses relations privilégiées avec tous les services sociaux, la Fondation CASIP-COJASOR est un instrument majeur de lutte contre la pauvreté. Mais je recommande surtout le CASIP-COJASOR car même dans le caritatif, il faut parler d'efficacité.

La Fondation CASIP-COJASOR est une organisation de terrain. Nous sommes proches de ceux qui ont besoin de nous. L'essentiel de notre collecte est dépensée en aides directes : loyers, nourriture, habillement, santé, soutiens financiers pour les fêtes et les



événements familiaux religieux (naissance, bar-mitsva, mariage, enterrement). 100% des dons que nous recevons sont attribués aux personnes aidées. Nos autres dépenses sont couvertes par des subventions, des prestations de service, des prix de journée et le produit des legs. Nous gérons aussi 15 établissements d'accueil pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les SDF, les enfants. Notre gestion, rigoureuse et transparente, fait l'objet de contrôles multiples tant par un commissaire aux comptes que par nos autorités de tutelle.

LVH-LPH : Les dons sont-ils essentiels dans votre action ?

Eric de Rothschild : Les subventions publiques et privées représentent moins de 8% de notre budget de 45 M€. Compte-tenu des circonstances, elles sont beaucoup plus difficiles à obtenir, quand elles ne sont pas diminuées. Malheureusement, les aides des institutions communautaires (Consistoire, FSJU), que nous recevions jusqu'à un passé récent, ont en partie disparu. Seules subsistent les subventions de la Fondation de la Mémoire de la Shoah et de la Claims Conference destinées aux 1500 rescapés de la Shoah que nous avons en charge.

Notre budget est très déficitaire. Nos usagers, familles, handicapés, personnes âgées, comptent sur nous. Nous devons financer, avec l'argent des donateurs, les animations communautaires qui donnent une vie juive à nos établissements. J'aimerais partager avec vous ma conviction : je crois à l'action sociale juive, je sais qu'il faut la soutenir si on veut continuer à avoir une action exemplaire en la matière. Je sais que la façon la plus efficace de faire cette MITSVA, c'est le CASIP-COJASOR.